



APPEL D'OFFRES PUBLIC

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 10 h, à la date indiquée ci-dessous, au Bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 5600, rue Hochelaga, rez-de-chaussée, Montréal, pour :

Soumission no : 2010-007

Date d'ouverture : Le 17 mars 2010 à 10 h

Description : Gestion et opération des installations de la piscine Maisonneuve pour les années 2010, 2011 et 2012

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission représentant une somme de 10% du montant soumissionné, émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'autorité des marchés financiers. Un engagement d'une telle compagnie d'assurances, stipulant un cautionnement d'exécution de 50% du montant annuel de la soumission et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, biens et services de 50% du montant annuel de la soumission, seront accordés au soumissionnaire s'il devient l'adjudicataire du contrat.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée en utilisant les formulaires spécialement préparés à cette fin par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres public à compter du **1^{er} mars 2010**, en payant un montant non remboursable de 44,30 \$ (plus taxes), payable en argent comptant ou par chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, de 9 h à 16 h 30, au **Bureau Accès Montréal, situé au 5600, rue Hochelaga, bureau RC.20, Montréal**. Si vous désirez obtenir des renseignements, vous pouvez communiquer avec Monsieur Frédéric Steben au 514 872-4578.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au Bureau d'arrondissement, situé au 5600, rue Hochelaga, à la salle Hochelaga-Maisonneuve, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, soit le 17 mars 2010 à 10 h.

L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 1^{ER} JOUR DE MARS 2010.

M^e Julie Doyon
Secrétaire d'arrondissement